

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 27 MARS 2023

N° 2023-110 CENTRE AQUATIQUE – FOURNITURE ET POSE DE PLAYERS HD POUR ECRANS DYNAMIQUES

Nomenclature des actes :1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Chantonnay donnant délégation à la Présidente concernant les conventions,

Dans le cadre des travaux de construction du centre aquatique, des écrans dynamiques ont été prévu dans le hall.

Toutefois, une installation informatique permettant de diffuser du contenu sur ces écrans est nécessaire

La Présidente décide de signer le devis de l'entreprise DL SYSTEM pour un montant de 2 120, 00€ HT.

À CHANTONNAY, le 27 mars 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature#

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 28/03/2023.